

Petites affiches Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

La Loi Odal

Justificatif de parution

Justificatif généré le 22/07/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 23/07/2024

Département : Seine-Saint-Denis (93)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0012868

N° d'annonce : L0012868

Aux termes d'un acte SSP du 09/07/2024, enregistré au SDE de BOBIGNY le 15/07/2024, Dossier 2024 00011712, référence 9304P61 2024 A 02254

OKAERI, SARL au capital de 5.000 €, 8 Place de la République 93100 MONTREUIL, RCS de BOBIGNY 891.153.298, représentée par Rei GESBERT KATSUYAMA, Gérante

A vendu à POIS GOURMANDS, SARL au capital de 3.000 €, 8 Place de la République 93100 MONTREUIL, RCS de BOBIGNY 985.120.302, représentée par Julie ALGRE et Emma MARIANI, co-gérantes

Un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter situer et exploité au 8 Place de la République 93100 MONTREUIL

Avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 09/07/2024.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix de 95.000 € (QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS), s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000 € et aux éléments corporels pour 5.000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi à l'adresse suivante : SELURL FB AVOCAT agissant par Maître Franck BENHAMOU, domicilié 21-23 rue des Filles du Calvaire 75033 PARIS et pour la validité au lieu du fonds cédé 8 Place de la République 93100 MONTREUIL.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTg97bmV

https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeTg97bmV



